

# COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 19/09/2017

Present: J. Issartel, Th Truwant

Boite mail officielle : [feminines@isere.fff.fr](mailto:feminines@isere.fff.fr)

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

ATTENTION : Toute demande faite par un autre moyen que la boîte officielle du club ne sera plus prise en compte. !!!

**LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

## IMPORTANT

**Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements**

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

## COMMUNICATIONS DES PLANNINGS CLUBS HORAIRE DES RENCONTRES

La commission féminine attire l'attention des clubs en particulier des dirigeants ou correspondants en charge des plannings hebdomadaires des rencontres de leurs clubs respectifs

Comme il a été présenté lors de l'AG de cet été, les dispositions suivantes ont été décidées :

- 1- Les modifications d'horaire, de terrain, ou de date doivent être réalisées par foot club. Ceci concerne toutes les catégories jusqu'au U13 garçons ou filles
- 2- Afin de faciliter la tâche des correspondants de club, les délais pour effectuer ces demandes de modifications ont été ramenés à 10 jours
- 3- Concernant par contre les rencontres seniors ou le club recevant possède des installations ou l'éclairage est homologué E5, il devra respecter le délai de 2 semaines pour que le club adverse puisse s'organiser, et dans ce cas ce club adverse ne peut refuser de jouer le samedi en nocturne. Précisions en championnat l'horaire des nocturnes est 20H00, ce qui signifie qu'au cas où le club recevant souhaite jouer à un autre horaire, il ne pourra le faire qu'avec l'accord du club adverse

- 4- Concernant les horaires, principalement des compétitions de jeunes, la commission encourage vivement les clubs à consulter l'article 33 des règlements généraux du district et surtout le tableau récapitulatif. Celui-ci se trouve sur le nouveau site internet du district à la rubrique compétition, cliquer alors dans heures officielles des rencontres ce qui donne accès à un fichier PDF récapitulant ces horaires.
- 5- Concernant une nouvelle modification dans la zone du 9° au 6° jour précédant une rencontre, celle-ci ne pourra se faire qu'avec l'accord du club adverse, demande à faire par les boîtes mail officielles
- 6- A partir du mardi de la semaine de la rencontre, une modification pourra se faire que sur décision de la commission féminine
- 7- La procédure pour procéder sur footclub à ces demandes de modification a été communiquée aux clubs par mail et remise dans les documents de l'assemblée générale

**Sur classement U 16 Et U 17 : suite aux différentes assemblées générales de Ligue et fédérale, le district de l'Isère se met en conformité avec les décisions prises à savoir : 3 U16 F et 3 U17 F peuvent évoluer en championnat et coupe avec sur classement (Médecin/Fédéral) document à télécharger sur le site.**

**COURRIERS : BIZONNES CORBELIN GRESIVAUDAN, VALLEE DU GUIERS, ARTAS CHARANTONNAY, EG2F, ASCOL**

### **COMMISSION FEMININE ELARGIE**

La CFE a pour but de faire progresser le foot féminin ; la CFE se réunira environ tous les 2 mois et abordera tous les sujets liés au foot féminin, le fait de se rencontrer permettra d'échanger et de faire évoluer les pratiques

#### **Candidatures reçues à ce jour :**

- Lasalle Lionel AS VERSAU
- Pion Christophe : St Siméon de Bressieux
- Garcia Remy : Claix
- Bayle Christian : Artas Charantonnay
- Murielle Berthet : Vallée du Guiers
- Laurie Strappazon : Sud Isère
- Zitouni Samir : F C Mistral
- Stephany De Sede : AS Bourbe
- Antoine Catania Voiron / Moirans

## **CHAMPIONNAT A 8**

**COURRIER : BIZONNES :**

Pour votre inactivité partielle, il faut aviser la ligue AURA

**ASCOL :**

Inactivité partielle

#### **D1**

Journée 1 du 24 09 17

**CORBELIN – ARTAS CHARANTONNAY**

Reporté au 29/10/2017 Corbelin jouant un tour de coupe de France

#### **D2**

La première journée de championnat se déroulera le dimanche 01 octobre

## CHAMPIONNAT U 18 F A 11

Demande de report 1<sup>e</sup> journée du 23 septembre 17  
E G 2F – ECHIROLLES : accord d'ECHIROLLES reçu. Match reporté au mardi  
26 Septembre à 20h au Stade René Bœuf à Villard Bonnot.

Joueuses pouvant jouer dans cette catégorie U18, U17, U16 F et 3 U15 F  
Les ententes entre clubs sont autorisées

## CHAMPIONNAT U18F A 8

### Championnat en deux Phases :

La première journée se déroulera le samedi 30 Septembre

## CHAMPIONNAT U 15F

La première journée se déroulera le samedi 30 Septembre

Poule A

NIVOLET, CREYS MORESTEL, VALLEE DU GUIERS, VEZERONCE HUERT, CORBELIN

Poule B

SUD ISERE, 2 ROCHERS, RACHAIS, GRESIVAUDAN, ECHIROLLES SURIEUX

Poule C

ISLE D'ABEAU, NORD DAUPHINE, NIVOLAS, VILLEFONTAINE, LCA FOOT 38

Dates retenues : 7/10, 14/10, 21/10, 11/11, 18/11, 25/11, 02/12, 09/12, 16/ 12

Matches aller / retour

Joueuses pouvant jouer dans cette catégorie U 15 F, U 14 F, U 13 F et 3 U 12F

Le calendrier sera consultable sur le site en fin de semaine

## CATEGORIE U 13 F et U 11 F

Les Journées d'accueil pour les jeunes féminines U 13 F et U 11 F se dérouleront sur deux sites :

- Le Dimanche 01 Octobre à Estrablin Stade municipal 169 allée des Sports Estrablin à partir de 10h00
- Le Jeudi 05 Octobre au Stade des Alpes 1 Avenue de Valmy 38000 Grenoble à partir de 18h00

Les fiches d'inscriptions sont à retourner au District avant le mercredi 27 septembre  
Pour toutes informations complémentaires contacter David Cazanove

**Le Président**  
**J Issartel**